

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON DE LONS SUD

Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2014

Présents : DUBOIS F, GRICOURT P, JAILLET J, MARTINEZ H, MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PETITJEAN B, PICARD M, ROBIN M, SAFFREY C, WOLFF JC.

Absents excusés : CHAMBARD F, CROISSANT A, QOCHIH Z.

Mme MEGARD Jeannine a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 09 septembre 2014.
Adoption à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour :

Affouages
Subvention CCAS
Offre assurance GAN

AFFOUAGES

Madame la 3^{ème} adjointe informe que les inscriptions pour les affouages sont possibles jusqu'au 31 octobre ; des affiches sont disposées à cet effet dans le village.

Certaines conditions sont à respecter : il faut être propriétaire ou résident sur la commune, les affouagistes doivent fournir à l'inscription une attestation de responsabilité civile et les affouages devront être débordés pour le 15 mars 2015.

En raison d'une augmentation des frais de garderie de l'ONF, après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de proposer le lot de 20 stères à 120€ et le stère supplémentaire à 7€.

Mme la 3^{ème} adjointe précise que les lots ne sont pas fractionnables.

Une visite avec le garde de l'ONF est prévue le samedi 25 octobre pour délimiter les différents lots.

SUBVENTION CCAS

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de verser une subvention pour le CCAS et ce, pour diverses raisons. En effet, le budget initial est en dépassement concernant le voyage des aînés du 24 août 2014 ainsi que pour les livraisons et les repas du SICOPAL, le nombre de repas ayant considérablement augmenté cette année.

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de verser une subvention au CCAS de 700€ qui sera pris sur le chapitre 65 du budget de la commune.

OFFRE ASSURANCE GAN

Monsieur le Maire informe qu'il a mis en concurrence Groupama, assureur actuel et le GAN.

Après diverses offres, l'assurance la moins coûteuse est le GAN.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, de modifier les contrats d'assurance de la commune et de les transférer au GAN.

Monsieur le Maire ajoute qu'une réunion d'information publique aura lieu début décembre avec le conseiller GAN afin de proposer à la population des services mutualisés et ainsi des offres intéressantes.

ACHAT TRACTEUR TONDEUSE BALAYEUSE

Monsieur le Maire et Madame la 3^{ème} adjointe présentent différents devis pour un tracteur multifonctions : tondeuse, balayeuse et déneigement. L'achat d'un tel matériel se justifie par rapport à la vocation de service public de la commune en proposant des services plus rapides et plus efficaces. Le coût serait également rapidement rentabilisé au vu des tarifs proposés par les services extérieurs, notamment en matière de déneigement.

D'autres devis seront demandés et un choix sera fait lors du prochain conseil municipal.
Madame la 3^{ème} adjointe précise que l'ancien véhicule sera revendu.

ENTREPOT SEL/SABLE SUR TERRAIN COMMUNAL

Il avait été envisagé la construction d'un chalet situé à proximité du lotissement afin d'y entreposer du sel ou du sable en vue du déneigement. Cette proposition sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

REFLEXION SUR UN NOUVEAU REGLEMENT AU LOTISSEMENT LES TEPES

Madame la 3^{ème} adjointe informe qu'une visite a eu lieu au lotissement avec des élus et des habitants et il en ressort que le règlement actuel nécessite des aménagements.

Ainsi, une réunion publique sera organisée le vendredi 14 novembre à 18h30 à la salle des fêtes. Les habitants concernés seront informés par courrier.

ORGANISATION DU CONCERT BAROQUE

Monsieur le 2^{ème} adjoint informe de l'avancée de l'organisation qui est sous l'égide du Comité des Fêtes de Chilly le Vignoble.

Une recherche de mécènes a été lancée et diverses demandes techniques ont été demandées.

TAUX ET EXONERATIONS FACULTATIVES POUR TAXE AMENAGEMENT

Différentes taxes sont susceptibles d'être exonérées totalement ou partiellement en matière d'urbanisme, notamment pour la construction d'abri de jardin.

Une réflexion sera menée et validée au prochain conseil municipal.

COMMUNICATION

La commission qui s'est réunie le 25 septembre 2014 propose :

-Création d'un site internet : Caroline Saffrey, rapporteur sur ce dossier, précise qu'une réunion aura lieu le jeudi 23 octobre pour travailler sur le contenu de ce site.

-Elaboration de divers documents d'information à destination de la population locale : Mme la 1^{ère} adjointe énonce

- La lettre d'information (recto/verso), format A4 sur papier couleur ivoire. Parution au minimum 2 fois par an. Une première est parue en juillet de cette année, une seconde courant octobre. Elle informe sur les projets de la mairie et donne un calendrier des activités, événements de la mairie et des associations de notre village. Nous recherchons un nom à ce feuillet.

-Flyer (impression en couleur) pour annoncer les événements, animations sur le village.

-Bulletin municipal en fin d'année civile. Il relate les activités réalisées par la mairie et les associations durant l'année et les projets futurs. La 1^{ère} adjointe va demander des devis pour l'impression et la mise en page de ce bulletin.

Ces documents ont été distribués dans les boîtes aux lettres, dernièrement par le maire et les deux adjointes. Prochainement ils seront également distribués par les conseillers municipaux.

-Affiches A0 aux entrées du village. Coût 5€ par affiche. Une réflexion va être menée sur le support pour une intégration paysagère.

-Elaboration d'un livret d'accueil : jaquette avec les dernières lettres d'informations, bulletin municipal et diverses informations...

-Information sur le haut débit : Michel Robin, rapporteur de ce dossier, précise qu'il va se renseigner auprès des services d'ECLA et nous apportera plus d'informations lors du prochain conseil.

Les membres du conseil valident les propositions de la commission.

MON VILLAGE AU QUOTIDIEN : BILAN DES INTERVENTIONS DU PAYSAGISTE OLIVIER FRANÇOIS

« Le paysage appartient à tous, mais nous en sommes à titre privé les auteurs. »

M. Olivier François, paysagiste, nous a sensibilisés sur sa lecture et son analyse paysagère globale de notre village. Par l'intermédiaire de simulations, il a formulé des propositions d'aménagement.

70 personnes ont participé à cette réunion publique.

Aujourd'hui : des travaux ont débuté comme l'élagage, taille des haies au lotissement des Têpes...

A court terme : réunion publique avec les habitants de Chilly sur certains points du dossier comme la coupe ou non des marronniers, parking vers l'Eglise, monument aux morts, parc des vignes...

LA CONFERENCE « UN ARBRE, UNE PLANTE COMMENT ÇA MARCHE ? »

Mme la 1^{ère} adjointe relate que pour cette conférence, une communication à destination des habitants de Chilly le Vignoble a été effectuée : information dans la lettre d'information de juillet, flyer en septembre et affiche A0 aux entrées de village.

Des invitations ont été envoyées également aux associations de notre village, conseils municipaux du canton Lons sud et des communes environnantes (14), CAUE, association des Croqueurs de pomme, comité d'animation de certains villages, M. le Conseiller général, M. le Vice-président d'ECLA. Cette conférence a été annoncée sur le site internet d'ECLA et de l'office de tourisme du Pays lédonien. Conférence d'une durée de 2h30. 25 participants. Coût : 200€HT.

ATELIER JUS DE POMMES DU SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014 : BILAN DE L'ACTION

Mme le 1^{ère} adjointe remercie les conseillers municipaux et leurs conjoints ainsi que les bénévoles qui se sont investis lors de cette journée.

L'atelier jus de pomme a été organisé par la commune avec l'appui de l'association des Croqueurs de pomme de la Petite Montagne. Un repas convivial a été proposé par le comité des fêtes.

Pour cet atelier, une communication à destination des habitants de Chilly le Vignoble a été effectuée : information dans la lettre d'information de juillet, flyer en septembre et affiches aux entrées de village.

800 kg de pommes pressées. Production de 270 litres de jus de pomme. 170 litres pasteurisés pour les cérémonies de la mairie et 30 litres congelés. Distribution de bouteilles de jus de pommes à domicile en direction des personnes âgées de 80 ans et plus par les jeunes et à toute personne en visite sur l'atelier.

150 personnes sur cet atelier (bénévoles ou visiteurs). Participation financière de la commune sur cette opération : 120€.

Mme la 1^{ère} adjointe propose que cet atelier, à partir de l'an prochain, soit organisé par une association.

LES JEUNES DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Mme la 1^{ère} adjointe propose d'accueillir le temps d'une journée, durant la seconde semaine des vacances de la Toussaint (du 27 au 31 octobre), sur la commune, 8 à 10 jeunes âgés de 12 à 16 ans de la MJC. Ils effectueraient sur la commune des activités attrayantes (exemple : rentrer les jardinières de la mairie, nettoyer le cimetière...) en échange du prêt de la salle des fêtes pour organiser un moment de détente. Ces jeunes seraient encadrés par des animateurs et une personne ressource au niveau de la commune (employé communal, élu, retraité...).

Les membres du conseil municipal valident la proposition de Mme le 1^{ère} adjointe à savoir 6 pour, 1 contre et 4 abstentions.

INFORMATIONS DIVERSES

- La cérémonie du 11 novembre se déroulera à partir de 11h30 et la réception devrait avoir lieu dans la salle à côté de la bibliothèque qui est actuellement en rénovation.

Monsieur le Maire aimerait que deux jeunes de la commune soient porte-drapeaux.

- Cimetière : Monsieur Jaillot avec l'aide de Monsieur Lapetite réalisent une étude du cimetière afin de faire le point sur les places restantes, sur les travaux à envisager ainsi que sur les procédures à engager pour certaines tombes à l'abandon.

- Suite à l'Assemblée Générale du 26 septembre 2014, Monsieur Philippe Petitjean succède à Monsieur Pierre Carravillot au poste de président et il a été procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

- Eclairage public : les points lumineux du petit chemin, de la rue du Lavoir et du carrefour RD158-159 seront installés avant la fin de l'année 2014.

- Opération brioches : l'opération brioches sur la commune est en cours.

- La permanence de la mairie n'aura pas lieu le samedi 01 novembre.

Clôture de la séance à 23H00

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **MARDI 4 NOVEMBRE 2014**

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 13/10/2014

Le Maire

Philippe GRICOURT

